

## «Il y a des milliards d’euros de fraude fiscale, mais on n’a pas les moyens de les récupérer»

PAR EMMANUEL RIONDÉ  
ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 13 MARS 2019

Les personnels des finances publiques sont appelés à une journée de grève et de manifestations jeudi 14 mars. L’intersyndicale dénonce les suppressions d’emplois et le démantèlement des missions. À la pointe de la mobilisation, la Haute-Garonne espère que le mouvement va s’étendre.

**Toulouse (Haute-Garonne), de notre correspondant.-** Piquets de grève, blocage des centres, actions auprès des usagers... À Toulouse et en Haute-Garonne, le mouvement social qui secoue les établissements des services de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) est entré lundi dans sa septième semaine.

À la pointe de la mobilisation nationale, les syndicalistes et fonctionnaires des impôts du département espèrent être bientôt rejoints par d’autres. « *Le rapport de forces doit être à la hauteur des enjeux. Il nous tarde que les autres départements embrayent* », souligne Daniel Authier de la CGT Finances publiques. La journée de jeudi 14 pourrait leur en fournir l’occasion. **À l’appel des fédérations Finances publiques des organisations syndicales** Solidaires, CGT, FO, CFDT et CFTC, les agents de la DGFIP sont conviés à une journée de grève nationale accompagnée de manifestations régionales.



Lors d’un rassemblement devant la direction générale. © Christian Terrance

La « *revalorisation des régimes indemnitaires* », l’augmentation de la valeur du point d’indice ou encore une « *amélioration des volumes de promotion*

*de grade* » sont revendiquées. Mais ce sont avant tout les suppressions d’emplois et la dégradation des conditions d’exercice de leur mission de service public qui mobilisent aujourd’hui les agents des impôts. « *On est sur deux axes de lutte : la réforme de la DGFIP qui est en cours, avec une commande catastrophique en termes de fusion des services, suppression des emplois et transferts de compétences et de charges aux collectivités locales ; et, en surplomb, le projet de loi dit de modernisation de la fonction publique, qui est le pilier indispensable pour toutes les réformes des administrations* », indique Christian Terrance, secrétaire départemental de Solidaires Finances publiques.

Lancé en octobre 2017 par Édouard Philippe, le programme « *Action publique 2022* » entend « *repenser le modèle de l’action publique en interrogeant en profondeur les métiers et les modes d’action publique au regard de la révolution numérique qui redéfinit les contours de notre société* », selon les termes de la communication gouvernementale. Côté syndical, on voit venir gros comme une maison un nouvel outil de « *casse du statut des fonctionnaires* » et de suppression d’emplois au sein de l’administration.

De fait, concernant la DGFIP, où travaillent environ 105 000 fonctionnaires, une note datée du 10 décembre 2018, émanant de son directeur général Bruno Parent et intitulée « *Bâtir un nouveau réseau – Avant-projet de cahier des charges en vue de la discussion* », laisse planer peu de doutes sur les évolutions souhaitées. En juillet dernier, par la voix de Gérald Darmanin, **le pouvoir avait déjà annoncé de nombreuses suppressions d’emplois**. Dans cette note que nous avons pu consulter, il est encore beaucoup question de « *réaliser des gains de productivité* ». Et les directeurs régionaux et départementaux (à qui la note est destinée), invités à se « *projeter dans un horizon pluriannuel* », sont avertis que « *la nouvelle organisation proposée s’appuiera sur un quantum de suppressions d’emplois “conventionnel” (précisé département par département en cible 2022)* ». Il leur est aussi signifié que « *dans les zones rurales ou en périphérie des centres-ville, il s’agit de proposer*

*des formes de présence qui permettent d'apporter un service là où la DGFIP ne le sera plus sous la forme traditionnelle d'une trésorerie [...] ».*

Les trésoreries, qui assurent notamment les relations avec les collectivités territoriales, permettent à la DGFIP de disposer d'un maillage fin du territoire national. La Haute-Garonne en compte 27, auxquelles s'ajoutent huit centres des impôts (CDI). Le projet de réforme prévoit d'en remplacer un bon nombre par des guichets de service clientèle (« *front office/back office* » dans la note de Bruno Parent).

Ce serait un affaiblissement en termes de proximité, ce qui, dans certaines zones, pourrait avoir des conséquences sérieuses. Par exemple au CDI du Mirail, quartier prioritaire au sud-ouest de Toulouse, où travaillent environ 120 fonctionnaires. « *On est ici avec une double problématique, explique Régis Lagrifoul, syndiqué Solidaires, contrôleur au service des impôts des entreprises. D'une part, les difficultés sociales de nombreux usagers rattachés au site et, d'autre part, leur ressenti négatif du fait que tout se passera bientôt sur Internet. Cela pose des difficultés à nombre d'entre eux qui ne sont pas équipés, ne savent pas faire, ont besoin d'aide... Mais aussi à beaucoup d'entreprises, notamment des micro-entrepreneurs qui ont une nécessité d'accompagnement par rapport à l'outil informatique.* »

Contrôleur au service des particuliers, Stéphane Boy, CGT, résume la situation : « *Une journée normale, ici, ce sont environ 450 personnes reçues en accueil physique. Une journée importante, entre 800 et 1 000 personnes.* » Venues chercher de l'aide pour démêler les fils d'une législation fiscale toujours complexe, elles trouveront de moins en moins d'interlocuteurs face à elles dans les années à venir : dix-sept suppressions d'emplois sont prévues en septembre sur le département. « *On est à environ 200 postes*

*supprimés sur les dix dernières années, estime Christian Terrance. Et à l'échelle nationale, d'après les informations qui commencent à être lâchées par certains directeurs régionaux, on s'attend à quelque 10 et 15 % de suppression des effectifs sur les trois ans à venir.* »

Voulant sonner l'alarme sur cette situation de « *démantèlement* » de leurs moyens et de leur mission de service public, les agents de six CDI de la Haute-Garonne ont mis en place depuis fin janvier des piquets de grève tournants les mardi et jeudi. À Toulouse, lors des AG, sont présents bien souvent plus des deux tiers des personnels et le taux de validation des actions tourne autour de 70 %. L'intersyndicale, conduite par Solidaires et la CGT, majoritaires dans le secteur, fonctionne à plein et les usagers ne se font pas prier pour signer la pétition de soutien. Mardi 12 au matin, une action symbolique a été menée autour de la direction régionale, dont les murs ont été tapissés d'affichettes estampillées « *même plus l'impôt sur les os* ».

Forte de cette mobilisation, Toulouse accueillera jeudi la manifestation régionale. En Occitanie, la DGFIP emploie 6 000 personnes, dont 1 800 en Haute-Garonne. Des agents des impôts venus de départements voisins sont attendus. « *Si on est 1 000 dans la rue, ce sera un succès* », estime Régis Lagrifoul. De fait, le chiffre n'est pas anodin concernant cette administration assez peu glamour dans l'imaginaire des luttes. À tort, regrette Daniel Authier : « *Il y a entre 80 et 100 milliards d'euros de fraude fiscale par an dans ce pays ! Mais on ne nous donne pas les moyens d'aller les chercher. C'est une absence de volonté politique. On est utiles et si on peut récupérer une partie de cette fraude, ça paiera largement nos emplois... Alors quand on nous dit qu'on coûte cher, ça passe mal.* »

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.